



## **COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 15 JANVIER 2013**

### **Présents**

Christian Letailleur, Marie-Laure Lhomme, Elisabeth Deseez, Frédéric Masse, Benoit Germain, Benoit Penichost, Franck Dufermont, Meralcy Penichost, Jean-Luc Naudin

### **Absent excusé**

Arnaud Rollet

### **Matériel**

14 détenteurs ont été révisés au mois de décembre 2012.

L'entretien du compresseur est prévu le 16 janvier 2013. Christian sera présent pour la révision.

Il faut prévoir de racheter des embouts.

### **Assurance**

Pour les soirées du club, la salle est assurée par Laffont à partir du moment où on n'occupe pas le local plus de 3 mois par an.

Lors de transports, Laffont assure le transport de matériel sauf les dégâts occasionnés par des blocs gonflés.

Pour la salle de la piscine : le cabinet Laffont assure les intervenants extérieurs mais pas les élèves extérieurs, ceux-ci doivent être assurés par leurs clubs et avec l'accord du propriétaire des locaux.

Dans le cadre des sorties, si la personne a une licence, le cabinet Laffont l'assure au minimum en responsabilité civile.

Si la personne est totalement extérieure, elle ne peut pas être assurée par le club.

### **Voyages**



Sortie Nemo : pour avoir un tarif de groupe pour l'hôtel, il faut être 10 personnes minimum. Aucune réservation auprès de Nemo ne peut être faite si il y a moins de 10 participants. Les nouvelles dates de Nemo coïncident avec la sortie « Martinique ». Il y a un risque d'annulation.

L'année prochaine, on pourra réserver d'avance environ 12 places pour une sortie Nemo en donnant un chèque de caution, puis la proposer aux adhérents.

Martinique : 3 niveaux 1 sont à encadrer. Et aussi 1 personne préparant le niveau 3 à encadrer pour faire un maximum de plongées profondes.

Croisière Egypte : la sortie est annulée.

Passages de niveau : 6 inscrits pour le passage. Il faut rappeler aux moniteurs de communiquer avec les élèves pour favoriser les passages.

La sortie est ouverte aux personnes ne passant pas de niveau et voulant faire une sortie « loisir ».

Sortie Bio : Le comité directeur manque d'informations sur la sortie, seul le budget a été communiqué.

Les subventions pour les moniteurs ne sont pas conformes :

- un moniteur du club ne peut pas prétendre à une subvention « technique » pour les plongées Bio car il n'y a pas d'exercice à faire faire sous l'eau.
- Le club ne peut pas subventionner, ni assurer un moniteur extérieur au club.

Une personne du comité directeur doit assurer la communication entre le groupe Bio / Photos et le comité directeur.

Benoît Germain se propose en association avec Arnaud Rollet.

### **Subvention passage MF1**

Christophe Wachowiak a passé avec succès son brevet Moniteur Fédéral 1.

Le club subventionne une partie de cette formation sur facture en répartissant les montants sur plusieurs exercices.

Le montant de la subvention sera voté par email suite à la réception des factures.

Il n'y a pas de subvention pour les personnes préparant le passage du niveau 4 sauf si elles sont initiateurs (passage du niveau Encadrant).

Christian Letailleur  
Président

Benoit Penichost  
Secrétaire